REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 13 au 19 septembre 2022

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Coopération régionale.....2
- Un pour tous, tous pour un
- Richard Randriamandranto « notre ciment, c'est une culture similaire des peuples et des histoires de migration »

1.2 Communiqués - COI.....7
- Cop 27 : Ecouterez-vous la voix des iles de l'Afrique ?
- Océan Indien Zone de paix : démarrage du projet gouvernance, paix et stabilité.
- Santé : l'océan Indien au rythme « One Health »

1.3 Santé : SAGA One Health.....10
- Union sacrée sanitaire

1.4 Pêche.....11
- Les pays membres de l'Indian Océan Tuna …….
- Coup d'envoi du cours de formation régional de la CTOI sur la collecte de preuves pour lutter contre la pêche non déclarée et non réglementée

1.5 Concours photos-COI.....14
- Océan Indien : des photographes amateurs témoins du changement climatique dans les îles

2. Centres d'Intérêts

2.1 Economie.....16
- Sahanala, l'agrobusiness vertieux made in Mada
- Classement 2021 du PNUD : Maurice, seul pays d'Afrique avec un « IDH très élevé »
- Entreprenariat : 183 PME bénéficiaires de l'appui du programme SME BLP
- Regional dialogue on accountability puts the spotlight on health, agriculture, women & youth

2.2 Energies renouvelables.....20
- Quand le solaire est à son zenith

2.3 Environnement.....21
- Conseil communautaire de la Cinor : conduire une véritable politique de Transition écologique
- Le projet « Restauration et exploitation durable des mangroves » est lancé

UNE RÉGION, SES DÉFIS

OBJECTIF OCÉAN INDIEN

POLITIQUE

Un pour tous, tous pour un

Quarante ans après la déclaration de Port-Louis, les cinq membres de la Commission de l'océan Indien – les Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et les Seychelles – doivent plus que jamais jouer la carte de l'intégration régionale et de la complémentarité. Voici venu le temps de l'Indianocéanie.

FRANÇOIS-XAVIER FRELAND

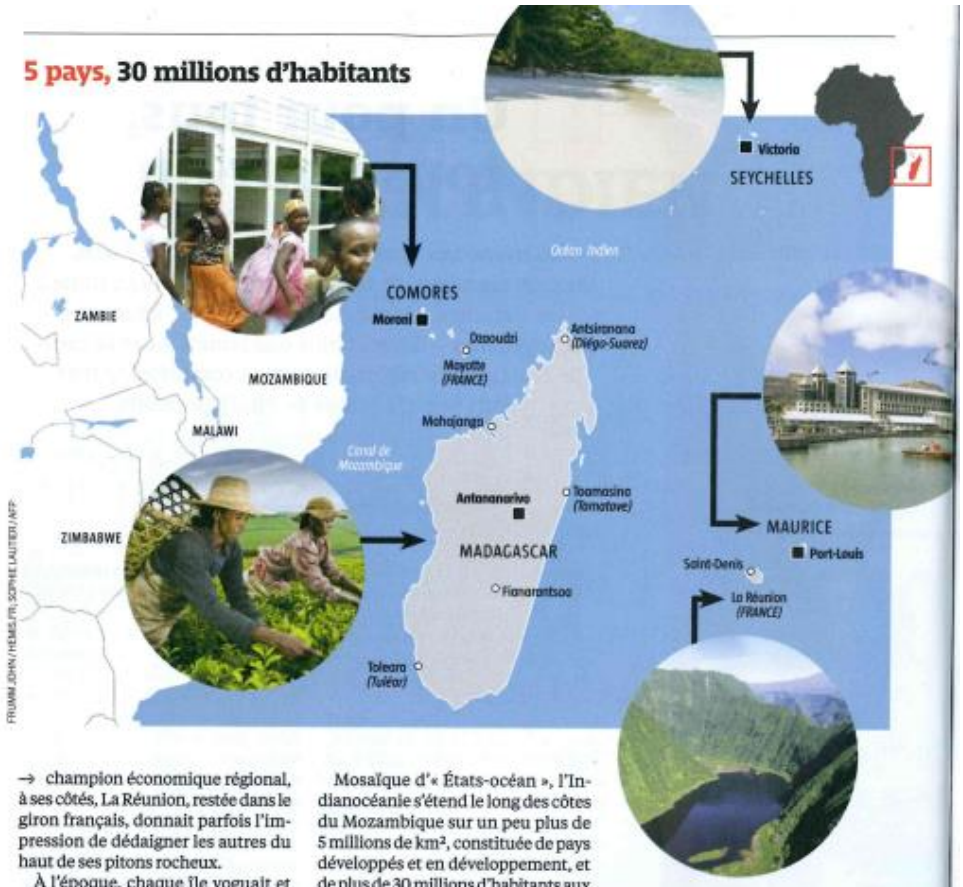
« Je ne suis pas né dans ce pays, je n'y ai pas grandi, je n'en connais presque rien, et pourtant je sens en moi le poids de son histoire, la force de sa vie, une sorte de fardeau que je porte sur mon dos partout où je vis », écrivait Jean-Marie Gustave Le Clézio dans *Alma* (Gallimard, 2017) à propos de Maurice, l'une des îles de l'océan Indien. Il semble exister, en ce coin de la planète, un phénomène, un pôle d'attraction, qui donne l'impression à chacun, aussi éloigné soit-il, d'y avoir un peu vécu ou, au moins, d'y être passé un jour, peut-être dans une autre vie. Est-ce le fruit du brassage humain qui, depuis des millénaires, fit se rencontrer dans ce carrefour stratégique où transitait la route de la soie toutes les races, toutes les cultures et toutes les religions ?

Du IXe au XIIe siècle de notre ère, les marchands de la péninsule arabique et du plateau iranien faisaient bien souvent escale dans ces îles, en allant alimenter un vaste commerce avec la côte est-africaine. Au XIXe siècle, pour le reste du monde, la zone océan Indien fut par beaucoup considérée comme une lointaine géographie, peuplée d'aventuriers fous, de planteurs de canne à sucre, de pirates ou de bagnards… Certains y fuyaient les affronts, les famines, les guerres ou les révolutions, s'échappant par la mer pour se retrouver, au bout du voyage, sur ces terres de jouvence, y fonder une famille, inventer un monde nouveau.

À partir de la deuxième moitié du XXe siècle, avec le développement du transport aérien, l'océan Indien a changé de statut. De lointaines terres mystérieuses, voire inquiétantes, presque d'un coup de baguette magique, ses îles sont devenues parmi les lieux les plus prisés de la planète pour des séjours paradisiaques et des « vacances de rêve » au soleil… Comme une invitation au voyage pour les peuples du monde entier. On débarquait à Port-Louis, Victoria ou Tana pour partir à l'abordage des plages de cocotiers – avec parfois quelques déceptions à l'arrivée, quand, dans certains pays, le standing hôtelier n'était pas à la hauteur des rêves.

Sans boussole

Il faut dire que les indépendances ont laissé derrière elles des États disparates, dont certains mirent du temps à se remettre des blessures du passé colonial. Tout en haut sur la carte, alors que les Seychelles se révélaient déjà comme l'eldorado touristique des plus aisés, l'archipel des Comores se déchirait en guerres fratricides, tandis que la Grande Île, Madagascar, cherchait sa voie, semée de coups d'États. Dans le Sud, au moment où la petite Maurice s'affirmait comme le →



→ champion économique régional, à ses côtés, La Réunion, restée dans le giron français, donnait parfois l'impression de dédaigner les autres du haut de ses pitons rocheux.

À l'époque, chaque île voguait et dérivait seule, dans son coin, privée de boussole et sans tenir compte de l'immense potentiel commun, ni de l'intérêt qu'elles avaient à se regrouper pour affronter les tempêtes à venir, celle d'un monde globalisé.

Il faut attendre 1982 pour voir les ministres des Affaires étrangères de Maurice, de Madagascar et des Seychelles signer enfin la déclaration de Port-Louis, un accord général de coopération qui donne naissance à la Commission de l'océan Indien (COI), organisation intergouvernementale créée pour fédérer les énergies régionales. La COI est institutionnalisée en 1984 par l'accord de Victoria, et, deux ans plus tard, les Comores et la France – au titre de La Réunion –, l'intègrent à leur tour.

Mosaïque d'« États-océan », l'Indianocéanie s'étend le long des côtes du Mozambique sur un peu plus de 5 millions de km², constituée de pays développés et en développement, et de plus de 30 millions d'habitants aux religions et aux traditions multiples. Si le néologisme d'Indianocéanie est né en 1960 sous la plume de l'écrivain mauricien Camille de Rauville pour évoquer « un nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien », c'est son compatriote Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI de 2012 à 2016, qui s'en empare pour en faire une réalité culturelle, économique et, pourquoi pas un jour, politique. « Seuls, nous n'avons pas les moyens de surveiller nos vastes étendues océaniques, de compter dans la compétition internationale, qu'elle soit touristique ou commerciale, ni de préserver efficacement la biodiversité exceptionnelle de l'Indianocéanie. C'est un défi économique, diplomatique et technique majeur. Mais c'est aussi et surtout un enjeu culturel et historique ! »

La COI se fixe l'objectif de mutualiser les moyens économiques et techniques pour développer et promouvoir ses îles et archipels. Dès le début des années 1990, elle met l'accent sur la protection et le développement de son potentiel terrestre et, surtout, maritime. Elle met en œuvre des projets de coopération en matière de gestion et de préservation de l'environnement avec le soutien de l'Union européenne (UE) et de l'Agence française de développement (AFD). Au fil du temps, la Commission acquiert une expertise reconnue dans les domaines de la gestion des milieux marins et côtiers, des pêches et de la préservation →

→ de la biodiversité. En 2005, le sommet d'Antananarivo achève de structurer l'action de la COI, notamment en matière de sécurité et de lutte pour la préservation de l'environnement.

Les chantiers de la connectivité

L'océan Indien a toujours représenté une route stratégique pour faire transiter les marchandises entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest. Pourtant, le grand chantier de la COI reste celui de la connectivité maritime, aérienne, mais aussi numérique. Il s'agit de multiplier les échanges entre ses États membres – ils représentent à peine 5 % de ceux réalisés par les cinq pays –, de relancer leurs économies fragilisées par la pandémie de Covid-19 – notamment à travers la reprise du tourisme –, mais aussi de faire en sorte que les îles et archipels du Sud-Est africain prennent toute leur place dans les échanges entre l'Afrique et l'Asie.

La Commission a certes progressé ces dernières années. Elle a réussi le pari de mettre autour d'une même table les transporteurs aériens de tous les pays membres pour créer l'Alliance Vanille, en 2015. Elle a soutenu la création des connexions inter-îles à travers les grandes compagnies régionales, comme Air Mauritius et Air Austral (La Réunion). Mais, loin des marchés porteurs, le coût du transport aérien entre les îles et avec le reste du monde demeure très élevé. Les États doivent donc repenser en profondeur leurs politiques de transport aérien respectives et continuer de plancher sur une stratégie régionale. Même si la pandémie de Covid-19 a profondément ébranlé le secteur, la création d'une compagnie aérienne régionale à bas coût reste d'actualité.

Lors de la dernière présidence française de la COI – qui s'est achevée en mai –, un vaste projet de connectivité maritime (EMCP), financé en partie par le Japon, a été décidé afin de renforcer les échanges commerciaux régionaux par la rationalisation de la gestion portuaire et du transport maritime.

Enfin, en matière de connectivité numérique, le développement du câble internet Metiss améliore considérablement la connectivité et l'accès rapide à internet avec un débit de 24 000 gigabits/seconde. Il regroupe six opérateurs privés des télécommunications de La Réunion, de Maurice et de Madagascar, relie désormais les trois îles à l'Afrique du Sud, grâce à un réseau déployé sur quelque 3 000 km et prendra, à moyen terme, le relais du câble Safe (pour South Africa-Far East), dont l'exploitation est censée s'arrêter à l'horizon 2025-2027.

Sécurité rime avec solidarité

En 2013, les États de la région ont souscrit au programme régional pour la promotion de la sécurité maritime (Mase), dont le financement est assuré par l'UE à hauteur de 37,5 millions d'euros. Celui-ci renforce les capacités régionales, en mer comme sur terre, tant dans la gestion des ressources halieutiques que dans la lutte contre la pollution marine, la lutte contre les narcotrafics, les flux financiers illicites, le traitement juridique des crimes transnationaux et des menaces. Depuis, ont été créés le Centre régional de fusion d'information maritime (CRFIM), implanté à Madagascar, et le Centre régional de coordination des opérations (CRCO), installé aux Seychelles.

Un autre axe de travail prioritaire des États membres est d'assurer leur autosuffisance alimentaire pour faire face aux famines récurrentes, en particulier dans le Sud de Madagascar. Une préoccupation encore plus sensible depuis la pandémie de Covid-19 et la guerre menée par la Russie en Ukraine.

Un vaste programme en partie financé par l'UE a été mis en place pour réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire. L'objectif est d'améliorer les capacités nationales et régionales de production agroalimentaire, d'augmenter la valorisation commerciale des filières, mais aussi de renforcer le respect des normes phytosanitaires, à travers la promotion de bonnes pratiques agricoles (intensification agroécologique économiquement durable, résistance aux impacts du changement climatique, semences certifiées, gestion intégrée des nuisibles, etc.). Pour exemple, le premier portail régional du changement climatique de l'Indianocéanie a vu le jour en 2019 dans le but de centraliser les informations et données liées aux changements climatiques affectant la région.

Enfin, dépendante à 80 % d'énergies fossiles – et importatrice nette en matière d'énergie, comme de produits alimentaires de base –, la zone océan Indien mise désormais sur les énergies solaire, éolienne, hydraulique et sur la biomasse en alternative aux sources fossiles polluantes.

Le conflit russo-ukrainien est venu confirmer les vulnérabilités révélées par la pandémie mondiale, en accentuant notamment les tensions sur les chaînes d'approvisionnement internationales avec des conséquences lourdes : hausses des prix, pénuries… « Repenser demain » sera le thème du 13e Forum économique des îles de l'océan Indien (Feioi), organisé par les chambres de commerce et d'industrie de la région, en collaboration avec Cap Business océan Indien. Il se tiendra à Maurice du 11 au 13 octobre prochain.

Plus que jamais, la solidarité océanique s'inscrit au cœur des défis à relever. « Je suis l'homme des nouveaux temps. Je suis l'homme créé pour lier l'homme, l'univers et dieu. De sorte que disparaissent

Regarder la mer, travailler la terre. Le choix de l'économie bleue est peut-être au centre de cette poétique légendaire.

religions, philosophies, sciences ; toutes les formes de connaissances dispersées et que se représente une seule forme de connaissance : la science-poétique », écrivait le poète mauricien Malcolm de Chazal dans *L'Ombre d'une île* (L'Ether vague, 1994). Regarder la mer, travailler la terre. Le choix de l'économie bleue est peut-être au centre de cette science poétique légendaire. Quelque chose de plus fort, désormais, semble unir les populations indianocéaniques : le lien humain. ●

Richard Randriamandranto
« Notre ciment, c'est une culture similaire des peuples et des histoires de migrations »

Nommé en mars dernier, le chef de la diplomatie malgache préside le Conseil des ministres de la COI jusqu'en février 2023. Entretien.

PROPOS RECUEILLIS À ANTANANARIVO PAR EMRE SARI

« Un porte-voix commun », c'est ainsi que le chef de la diplomatie malgache, Richard Randriamandranto, définit la Commission de l'océan Indien (COI). L'ancien ministre de l'Économie et des Finances a été nommé, le 16 mars 2022, à la tête du ministère des Affaires étrangères de la Grande Île, en remplacement de Patrick Rajoelina. Il succède aussi à ce dernier à la présidence du Conseil des ministres de la COI, dont Madagascar assure la présidence tournante jusqu'en février 2023.

Si la Commission a défini une dizaine d'axes de coopération régionale, le chef de la diplomatie malgache cible surtout trois priorités : la relance post-Covid, la sécurité maritime et la sécurité alimentaire. Richard Randriamandranto annonce aussi qu'il proposera la tenue d'un sommet des chefs d'État avant la fin de la présidence malgache, alors qu'une rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays membres pourrait être organisée autour d'octobre.

Jeune Afrique : Comment définissez-vous la COI ?

Richard Randriamandranto : C'est une organisation intergouvernementale destinée à servir de relais pour renforcer la coopération interîles. Les pays membres l'utilisent pour parler d'une même voix lorsqu'il s'agit de défendre des intérêts communs. L'organisation facilite également la mobilisation de financements pour des projets communs, par l'intermédiaire du 11e Fonds européen de développement [FED], par exemple. Et, dans les cénacles internationaux, il existe une grande affinité entre les délégations de nos pays.

Notre ciment, c'est l'océan Indien, mais aussi une culture similaire des peuples et des histoires de migrations par vagues successives.

La sécurité maritime reste l'une de vos priorités. Pour quelle raison ?

La région souffre de la piraterie – surtout dans la partie nord de l'océan Indien –, et de trafics en tout genre : or, faune, flore, drogue… De nombreux intérêts se chevauchent et suscitent des convoitises croisées.

C'est le cas du transport de carburant par voie maritime. La circulation des navires pétroliers venant du Moyen-Orient reste intense, en particulier dans le canal du Mozambique. Il faut donc s'assurer que la sous-région ne devienne pas une zone de compétition incontrôlable entre les négociants de pétrole et ceux qui essaient de profiter des failles sécuritaires pour fragiliser les équilibres des marchés pétroliers. Les transactions se négocient alors que les supertankers sont en pleine mer, et cela peut déboucher sur des situations critiques. C'est un enjeu considérable pour les assureurs, mais aussi pour l'environnement.

Quels sont les axes concrets de coopération en matière de sécurité maritime ?

Le programme pour la promotion de la sécurité maritime [Mase], dont le financement, de 37,5 millions d'euros, est assuré par l'Union européenne [UE], arrive à son terme. Il faut donc préparer une nouvelle mouture. Ce programme assure un partage d'informations maritimes stratégiques, car nous n'avons pas encore atteint le niveau d'une force commune d'action. La COI dispose néanmoins

> **« Il faut s'assurer de ne pas devenir une zone de compétition incontrôlable entre les négociants de pétrole et ceux qui essaient de profiter des failles sécuritaires. »**

de deux organismes opérationnels essentiels : le Centre régional de fusion d'informations maritimes [CRFIM], situé à Madagascar, et le Centre régional de coordination opérationnelle [CRCO], aux Seychelles.

Concernant la sécurité alimentaire, quel rôle la COI doit-elle jouer ?

La COI peut encourager la production des denrées de base pouvant



Le ministre malgache des Affaires étrangères, le 1er août, à son domicile, à Antananarivo.

RIJASOLONIAINA PRESSE POUR JA

satisfaire les besoins de la sous-région. Madagascar étant une île-continent, les pays voisins attendent de cette dernière qu'elle produise beaucoup plus : de légumes, de céréales, de viande… Nous disposons de l'espace nécessaire pour cela, et nous devons maintenant coopérer davantage.

Par exemple, à Moramanga, à l'est d'Antananarivo, des entreprises mauriciennes envisagent de développer des unités de transformation agroalimentaire. Alors que, pour l'heure, Maurice importe des produits alimentaires de base depuis l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande ou l'Inde, ce qui est regrettable. Cela est dû en partie au manque de consensus en matière de normes alimentaires à respecter entre l'Europe, le Comesa [Marché commun de l'Afrique australe et orientale], la SADC [Communauté de développement de l'Afrique australe] et l'Union africaine.

Quelles mesures ont été prises à Madagascar pour encourager la production alimentaire ?

Le problème à Madagascar, c'est la parcellisation des terres. C'est pour cette raison que le président Rajoelina a lancé une vaste réforme foncière, avec la distribution de titres aux agriculteurs qui souhaitent améliorer leur capacité de production. Une loi a également été votée récemment sur le foncier, avec l'objectif de mutualiser les terres, le travail et, en bout de chaîne, l'augmentation des volumes. Mais ce genre de réforme demande des années pour prendre racine.

Quels sont aujourd'hui les principaux points de blocage ?

Un nouveau venu qui souhaite développer un projet agricole dans une région se heurte parfois à la méfiance des populations locales et fait face à des conflits fonciers, car cette question est très sensible à Madagascar. Le plus important n'est pourtant pas la nationalité du promoteur mais que le projet fonctionne. Pourquoi n'arriverait-on pas à accroître la production de riz ou de maïs à grande échelle sur la base de modèles qui fonctionnent ailleurs ?

Comment encourager la relance économique post-Covid ?

La relance économique post-pandémie passe par la promotion, à Madagascar, d'investissements qui ont des impacts à l'échelle de la sous-région. Pour cela, il faut développer la connectivité inter-îles, par le transport, mais aussi par l'utilisation des technologies digitales.

Compte tenu de l'histoire coloniale, le port de Toamasina est tourné vers l'est, vers La Réunion et Maurice. C'est aujourd'hui l'une des interfaces portuaires les plus importantes d'Afrique, avec un trafic de 6,6 millions de tonnes par an, et son extension sur 10 hectares sera opérationnelle d'ici à 2025. Mais nous n'avons pas encore développé d'axe vers l'ouest, du côté du continent.

Autre exemple de coopération possible : le port d'Ehoala, à Fort-Dauphin [Tôlagnaro, dans le sud-est de la Grande Île], qui, à condition d'être modernisé, pourrait rivaliser avec les ports sud-africains de Durban ou de Port-Elizabeth. Pour le moment, il sert surtout à exporter des produits miniers.

La question des îles Éparses peut-elle être traitée au sein de la COI ?

Les questions de souveraineté restent sensibles. Nous poursuivrons les négociations pour trouver un consensus gagnant-gagnant avec la France sur les îles Éparses. Leur appartenance à Madagascar n'est plus à discuter. Mais il faut aussi comprendre que la France a conforté ses droits et qu'elle ne cédera pas un centimètre de son territoire, car ses dispositions constitutionnelles ne le permettent pas. Dans le courant du mois de septembre, une commission mixte doit se pencher sur ce dossier épineux, qui ne devrait néanmoins pas compromettre les relations entre les deux pays. ●

Communiqué :

LETTRE DE

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

COMMUNIQUÉ



Prof. Vêlayoudom Marimoutou,
Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

JAMG - PHOTOS DR

COP27 : ÉCOUTEREZ-VOUS LA VOIX DES ÎLES D'AFRIQUE ?

Depuis 2015, chaque COP est l'occasion de rappeler combien l'Afrique a besoin d'un accompagnement solide et multiforme en faveur de la transition énergétique, de l'atténuation et de l'adaptation aux dérèglements climatiques. D'un bout à l'autre de notre continent, les perturbations mettent en péril populations, systèmes agricoles, diversité biologique et même gouvernance. Mais les îles d'Afrique, les écoute-t-on ?

Pourtant, elles sont aussi en première ligne du défi climatique. Il est question de leur survie.

La région du Sud-Ouest de l'océan Indien, l'Indianocéanie, est l'un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale. Elle est la troisième région du monde la plus exposée aux risques climatiques extrêmes. En 2016, Fantala a dévasté l'atoll seychellois Farquhar avec des rafales jusqu'à 350 km/h. En 2019, Kenneth a durement touché 20 % de la population des Comores. Et que dire de la dernière saison cyclonique qui a lâché six météores sur Madagascar ?

Le défi climatique, c'est aussi le dérèglement des cycles de précipitations et l'intensification des sécheresses. En témoigne l'urgence alimentaire dans le Grand Sud malgache empirée par les effets du changement climatique.

Alors, que faire ? Porter une attention particulière aux îles est une responsabilité collective. Elles vivent concrètement, parfois amèrement et souvent tragiquement, la bande-annonce des désastres globaux qui s'annoncent. Elles ont besoin d'un traitement différencié, d'un accès facilité aux financements, d'accompagnements techniques et technologiques pour la prévention, la riposte et la résilience.

C'est là notre mission à la Commission de l'océan Indien. Depuis l'accord de Port-Louis qui l'a créée en 1982, la COI s'est graduellement imposée comme le porte-voix des spécificités insulaires en Afrique. À travers l'Alliance mondiale contre le changement climatique portée par l'Organisation des États ACP et l'Union européenne, la COI accompagne la diplomatie climatique des îles africaines leur permettant de rendre compte des efforts en cours et d'appeler à plus de solidarité.

Les solutions que nous portons en Indianocéanie visent la préservation des biens communs. Les écosystèmes marins et côtiers rendent des services vitaux. L'action climatique portée par la COI vise donc la restauration des milieux naturels, la promotion de technologies vertueuses pour la transition énergétique, la mobilisation de la science en soutien à l'action publique et la sécurité des populations.

Nos îles seront à Sharm El Sheikh pour y rappeler les risques qui s'annoncent et dire, aussi, l'espoir d'une solidarité agissante. Ecoutez-les ! Leur avenir est celui de l'humanité.

PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ÎLES EST UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE.

Communiqué :

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

COMMUNIQUÉ

OCÉAN INDIEN ZONE DE PAIX : DÉMARRAGE DU PROJET GOUVERNANCE, PAIX ET STABILITÉ

Il y a 40 ans, la déclaration de Port-Louis de décembre 1982 créant la Commission de l'océan Indien (COI) a jeté les bases de la coopération en Indianocéanie. Les missions de la COI se sont depuis élargies pour couvrir aujourd'hui de nombreux secteurs dont la promotion de la paix avec le projet « Gouvernance, paix et stabilité » (GPS) soutenu par l'Agence française de développement.



Organisation régionale de proximité, la COI est intervenue, à la demande de ses États membres, dans les efforts de médiation et de résolution des crises politiques. Capitalisant sur les spécificités culturelles, historiques, géographiques ou encore sur la solidarité naturelle qui unit ses États membres, la COI a porté une voix écoutée et une action efficace en faveur de la paix et de la stabilité régionale comme l'a souligné le IVe Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la COI.

UNE INDIANOCÉANIE DURABLEMENT STABLE ET EN PAIX

Face aux défis émergents et multiformes, aux risques systémiques qui s'annoncent, il apparaît indispensable d'assurer les conditions nécessaires pour une Indianocéanie durablement stable et en paix. C'est tout l'objectif du projet GPS entièrement dédié à ces biens communs que sont la paix, la stabilité et l'État de droit.

Ainsi, la COI est appelée à intervenir pour la prévention et la médiation de crises ainsi qu'en faveur de l'implication des citoyens dans la vie publique, notamment les femmes et les jeunes. La diplomatie parlementaire et l'engagement des médias sont aussi au cœur du projet GPS. La COI pourrait aussi opérer une mue pour devenir un outil régional de promotion de la paix, de la gouvernance démocratique, de la stabilité.

REDYNAMISER L'INSTANCE RÉGIONALE DE PARLEMENTAIRES

L'Association des parlementaires des États membres de la COI (AP-COI) constitue une instance d'échanges et d'actions pour faire valoir les aspirations des populations et mieux mobiliser les représentants élus dans la coopération régionale diversifiée portée par la COI. Elle est relancée ce mois-ci, à Antananarivo, à l'occasion du lancement officiel des activités du projet GPS. Les statuts de l'AP-COI soulignent son rôle fondamental pour promouvoir la paix, la prévention et résolution des conflits ainsi que les intérêts insulaires ou encore la coopération régionale. Cette plateforme redynamisée sera mobilisée pour les missions d'écoute et de dialogue au moment des élections et assurera les échanges de bonnes pratiques et d'expériences en termes de bonne gouvernance et pour pouvoir ainsi préparer des plaidoyers communs.

Communiqué :



segaonehealth.org

RÉSEAU SEGA ONE HEALTH
L'initiative 'Une seule santé' de l'océan Indien

COMMUNIQUÉ

SANTÉ : L'OCÉAN INDIEN AU RYTHME « ONE HEALTH »

Le réseau SEGA[1]– One Health est la plateforme de coopération de référence en matière de santé dans l'océan Indien. Créé en 2009, il est coordonné par la Commission de l'océan Indien avec le soutien de l'Agence française de développement et l'Union européenne. Il regroupe plus de 300 professionnels de santé régionaux (Comores, France/ La Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles) et prône l'approche One Health, liant santé humaine, animale et environnementale. Il propose ainsi une réponse globale aux enjeux sanitaires via une approche intégrée, intersectorielle et pluridisciplinaire.

Au cœur de ses opérations, à l'échelle nationale et régionale : surveillance épidémiologique, riposte, formation, capacités diagnostiques, climat-santé, risque vectoriel, maladies non transmissibles, le tout guidé par la mise en réseau et le partage d'informations et d'expériences, à l'instar du plan de riposte Covid-19 mis en place dès 2020.

1. *Surveillance épidémiologique et gestion des alertes*

LE RÉSEAU SEGA - ONE HEALTH EN ACTION

MISE EN RÉSEAU
Partage d'informations sanitaires et d'expériences

DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES
300 épidémiologistes de terrain certifiés d'ici 2023

SURVEILLANCE ET RIPOSTE
Niveaux : national et régional
Accent mis sur la digitalisation des données : **e-surveillance**

LABORATOIRES ET CAPACITÉS DIAGNOSTIQUES
accompagnement technique, formation, synergie, équipements

RISQUE VECTORIEL, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SANTÉ
sensibilisation, cartographie, innovation, prévention, surveillance entomologique

ET AUSSI :
recherche opérationnelle, maladies non transmissibles, surveillance aux points d'entrée, etc.

Commission de l'océan Indien • Blue Tower, rue de l'Institut, Ébène – Maurice
secretariat@coi-ioc.org • www.commissionoceanindien.org

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Union sacrée sanitaire

Depuis bientôt quinze ans, le collectif régional One Health a fait de la recherche sur les maladies animales transmises à l'homme sa priorité.

OLIVIER MARBOT

Bien avant le Covid-19, il y avait eu le chikungunya. Transmis par les moustiques, ce virus venu d'Afrique de l'Est avait d'abord gagné les Comores avant de frapper La Réunion, en 2005 et en 2006, infectant 30 % de la population de l'île et faisant plus de 200 victimes. C'est en partie après cette crise qu'est née l'idée de créer un réseau de recherche sur les maladies animales transmises à l'homme dans la zone de l'océan Indien. Le projet a été initialement porté par les Français du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), dont fait partie Thierry Baldet, entomologiste et l'un des responsables de ce qui est depuis devenu le dispositif régional One Health.

« L'idée de départ était de monter un réseau de surveillance sur ces maladies dans le contexte très particulier de l'océan Indien, explique le médecin. C'est une zone très hétérogène, avec des pays comme Maurice qui comptent parmi les plus avancés d'Afrique et d'autres qui le sont beaucoup moins. Sur le plan sanitaire, la particularité de la région réside dans sa forte connexion avec l'Est du continent : il y a beaucoup d'échanges, y compris dans le domaine des pathogènes, et ce qui existe au Kenya ou en Tanzanie finit par arriver aux Comores, puis à La Réunion. »

Ainsi est donc né un premier projet, baptisé Animal Risk-OI, visant à pister les désormais fameuses zoonoses, ces maladies animales qui se transmettent à l'homme. Dès le départ, l'idée était d'inciter les États de l'océan Indien à s'emparer, à terme, du dispositif et à le faire vivre collectivement. Ce qui a été fait avec la mise en place de plusieurs programmes sous l'égide de la Commission de l'océan Indien (COI), en particulier One Health, qui réunit des institutions de santé – essentiellement publiques – de Madagascar, des Seychelles, des Comores, de Maurice, de Mayotte et de La Réunion.



Transmis par le moustique, le virus du chikungunya a frappé La Réunion en 2005-2006.

CHLOÉ NOUAILLE/CIRAD

« Nous définissons les priorités de recherche ensemble, précise Thierry Baldet. Nous échangeons beaucoup, nous coconstruisons des programmes, nous proposons des formations – dont certaines sont diplômantes, au niveau master ou thèse –, mais aussi des ateliers pour les professionnels, nous standardisons nos méthodes. » Il s'agit à la fois de réagir à des menaces sanitaires qui ne connaissent pas les frontières, mais aussi de se donner les moyens de travailler sur des maladies qui n'intéressent pas les nations de l'hémisphère Nord, où elles n'existent pas. À l'image de la fièvre de la vallée du Rift, pour laquelle le réseau a développé un test de diagnostic rapide.

Menaces sans frontières

Les deux années de pandémie de Covid-19 ont confirmé l'importance des travaux menés par le réseau, le monde entier prenant brutalement conscience du fait que les animaux étaient susceptibles de transmettre à l'homme des virus potentiellement mortels. « Nous n'allons évidemment pas crier victoire, résume le docteur Baldet. Mais il est vrai que cela fait vingt ans que nous travaillons sur le sujet des zoonoses, donc voir les plus hautes autorités mondiales prendre conscience de l'enjeu constitue un progrès. D'autant qu'après le Covid nous avons vu arriver la variole du singe, et que cela ne va aller qu'en s'accélérant avec la perte de biodiversité, l'urbanisation, les voyages… » Le scientifique souligne par exemple la recrudescence des cas de fièvre de Marburg ou de virus de Lassa, et note que, depuis vingt ans, les épisodes de transmission vers l'homme ne cessent de se multiplier.

La préoccupation du moment : Mayaro, un virus de la forêt amazonienne qui commence à frapper les hommes, particulièrement en Guyane. Seule bonne nouvelle : avec One Health et d'autres organismes comparables, le dispositif de détection d'analyse, cette fois, semble prêt. ●

Actualité

laSentinelle

SECTEUR THONIER

Les pays membres de l'Indian Ocean Tuna Commission à la pêche aux preuves et infractions

Quelles preuves produire en cas d'infraction en matière de pêche ? Comment faire usage des lois efficacement ? Quelles procédures et poursuites s'imposent ? Autant de questions qui ont été posées la semaine dernière. C'était lors d'un atelier de travail organisé par la Commission de l'océan Indien à l'intention des pays membres de l'Indian Ocean Tuna Commission.

Melhia BISSIÈRE



L'ouverture de l'atelier de travail a eu lieu à l'hôtel «Maritim Resort and Spa», à Balaclava, mardi dernier.

ILS se sont jetés à l'eau. Du 13 au 15 septembre, des représentants des États membres de l'Indian Ocean Tuna Commission (IOTC) ont participé à un atelier de travail sur *«les preuves dans les infractions en matière de pêche : collecte et utilisation efficaces des lois, procédures et poursuites»*, entre autres. L'ouverture a eu lieu à l'hôtel *Maritim Resort and Spa*, à Balaclava, à l'initiative du secrétariat général de la Commission de l'océan Indien, mardi dernier.

Durant le lancement, Marc Mamimariana, officier en charge de la COI, est revenu sur le travail collaboratif établi avec l'IOTC pour outiller les pays membres dans le domaine de la pêche. *«Notre partenariat a permis d'œuvrer sur plusieurs fronts et de mettre en avant l'importance de la pêche et de l'économie dans nos régions. La coopération se poursuit dans cette direction à travers les pays membres. Il est important de travailler le renforcement des capacités. Nous réaffirmons cet esprit de collaboration»*, a-t-il déclaré.

De son côté, Johannes Dirk Kotze, *Monitoring, Control and Surveillance Expert*, a mis l'accent sur les besoins grandissants en termes d'approvisionnement alimentaire en Afrique. *«Ces ressources deviendront encore plus importantes, si elles ne sont pas déjà en rupture. La pêche et les fruits de mer possèdent d'énormes potentiels pour nourrir ces populations grandissantes si la gestion est faite de manière durable. Il nous faut bien travailler nos océans pour la sécurité alimentaire»*, soutient-il.

C'est en vue de combattre l'*Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) fishing* qu'intervient cette formation. L'IOTC Secretariat soutient ses membres, qui font également partie de la *South-West Indian Ocean Fisheries Commission*, pour renforcer la capacité de ses officiers et inspecteurs pour collecter, gérer, préserver et utiliser des preuves pour poursuivre les individus ou entités agissant en contravention avec des mesures de conservation et de gestion existantes. L'objectif est également de préparer des propositions pour l'*IUU listing* à l'intention de l'*IOTC Compliance Committee*.

Cette formation fait partie de l'*IOTC Component* du *Second South West Indian Ocean Fisheries Governance* et du *Shared Growth Project* (SWIOFish2). Elle est financée par la Banque mondiale et soutenue par la COI. Notons que le projet du SWIOFish2 établit des priorités de pêche régionales et nationales. Les États de l'IOTC bénéficiant des activités de renforcement de capacités sont les Comores, le Kenya, Madagascar, les Maldives, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, la Somalie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et le Yémen.

Dans la préparation de l'atelier de travail, une analyse du contrôle légal, de monitorage et de surveillance a été effectuée. Ces informations ont permis d'élaborer un manuel sur la collecte des preuves, qui est fondamental dans ce programme. Y sont abordés l'impact des preuves dans la lutte contre la pêche illégale, les législations nationales ainsi que les obligations internationales.

L'ouvrage s'attaque également aux lacunes de certains piliers dont l'insuffisance des dispositions légales dans plusieurs pays. Il offre aussi des modèles pour des améliorations. Les procédures pour la collecte de preuves, les arrestations et les poursuites y sont également décortiquées.

Selon Marc Mamimariana, ces actions vont au-delà des pays membres de la COI. Comme celles-ci visent à lutter contre la pêche illégale et aussi à déployer les efforts en vue du renforcement de la conformité en termes d'applications des législations. *«L'objectif est de rassembler tous les acteurs et les agences intervenant dans cette lutte contre la pêche illégale qui est un fléau pour la région. Ensemble, nous pourrons échanger sur les lois et les procédures»*, a-t-il souligné.

Johannes Dirk Kotze a, pour sa part, souligné que cet atelier favorisera plus de coopération entre les pays de la région. *«On note des améliorations de ces États qui auront de meilleures performances dans le futur. Les pratiques illégales de pêche constituent un gros problème. Il y a eu des arrestations et de bonnes poursuites précédemment, notamment en Tanzanie. Les opérateurs illégaux prennent avantage des structures faibles prévalant dans les pays africains, surtout ceux développés. Avec la formation que nous effectuons, nous sommes en train d'aider ces nations à devenir plus fortes face à ce fléau.»*

Coup d'envoi du cours de formation régional de la CTOI sur la collecte de preuves pour lutter contre la pêche non déclarée et non réglementée



Un atelier de trois jours sur le thème "Les preuves dans les infractions en matière de pêche : collecte et utilisation efficaces des lois, des procédures, des poursuites, de l'inscription des navires de pêche non déclarée et non réglementée (INN)", une initiative de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), a débuté le 13 septembre au Maritim Resort and Spa à Balaclava.

Les pays membres participant à ce forum sont : les Comores, le Kenya, Madagascar, les Maldives, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, la Somalie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et le Yémen. La formation fait partie de la composante CTOI du deuxième projet de gouvernance des pêches et de croissance partagée dans le Sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFish2), financé par la Banque mondiale et soutenu par la Commission de l'océan Indien.

En vue de lutter contre la pêche INN, le Secrétariat de la CTOI fournit une assistance aux membres de la CTOI qui sont également membres de la Commission des pêches du Sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFC) afin de renforcer la capacité de leurs agents et inspecteurs à rassembler, traiter, préserver et utiliser les preuves pour poursuivre les individus ou les entités qui contreviennent aux mesures de conservation et de gestion existantes de la CTOI et pour préparer des propositions d'inscription sur la liste INN pour le Comité de conformité de la CTOI.

L'objectif principal de l'atelier est de promouvoir l'importance et l'impact d'une collecte efficace de preuves dans la lutte contre la pêche illégale, INN et de discuter des piliers de la collecte de preuves, à savoir les législations nationales et les obligations régionales et internationales. Il donnera également un aperçu des faiblesses potentielles de certains de ces piliers, notamment l'insuffisance des législations dans certains pays et proposera des modèles d'amélioration.

Pour préparer la formation, les consultants ont effectué un examen et une analyse des systèmes juridiques et de contrôle et de surveillance (MCS) des pays participants, y compris une évaluation des besoins en formation. Ces informations ont été utilisées pour produire un manuel sur la collecte de preuves, un texte de base pour le cours de formation régional actuel.
Le manuel sur la collecte de preuves met en avant l'importance et l'impact d'une collecte de preuves efficaces dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), et décrit les piliers de la collecte de preuves, à savoir les législations nationales et les obligations régionales et internationales. Il attire également l'attention sur les faiblesses potentielles de certains de ces piliers, notamment l'insuffisance des législations dans certains pays et propose des modèles d'amélioration.
En outre, le manuel expose les procédures de collecte des preuves et décrit les exigences et les procédures d'arrestation. Il explique également les poursuites et les procédures administratives, en décrivant les bases pour décider de la voie à suivre et comment préparer et soumettre les informations et les preuves dans chaque système. Il décrit le rôle des inspecteurs de pêche et des procureurs et la nécessité d'une relation de travail solide entre eux.

Océan Indien : des photographes amateurs témoins du changement climatique dans les îles



Quarante-sept photographies sont rassemblées dans une collection intitulée « Les îles face au changement climatique ». Elles révèlent les nouvelles réalités de la vie insulaire sous le poids du dérèglement climatique. La Commission de l'océan Indien a matérialisé ce projet à travers un concours.

Cette collection expose les réalités du défi climatique d'une île à l'autre. Parmi les photos primées, celle prise par une jeune Mauricienne, Abbigayle Claite, 14 ans, émue par le spectacle qu'elle a découvert à Pointe-aux-Sables, agréable littoral à seulement à dix minutes de Port-Louis.« C'était ma première fois à Pointe-Aux-Sables. Je marchais et cela m'a interpellée de voir qu'il n'y avait plus rien qui séparait la mer et la terre à part des rochers. Ce qui n'est pas commun sur une plage, normalement il y a le sable. J'ai décidé de prendre une photo. Ensuite j'ai fait des recherches sur internet. J'ai vu que c'était de l'enrochement pour empêcher l'érosion du sable. Mais malheureusement sur la photo on voit que c'était déjà trop tard et ne voyait plus de sable. »

« Bande-annonce tragique »

Au fil des pages, on découvre la constance de l'érosion à Madagascar, aux Comores et aux Seychelles.
Aux Seychelles, où l'élévation du niveau de la mer défigure l'une des plages les plus photographiées au monde, Anse Source d'Argent. Massimiliano Messi, chargé d'affaires à la délégation de l'Union européenne, voit dans cette collection un juste plaidoyer pour la cause des îles. « *J'ai passé quelques années dans la région et je dois effectivement dire qu'on ressent une certaine tristesse quand voit sur ces photos les effets du changement*

climatique. Je pense que cette publication est très intéressante pour tout le monde pour comprendre en pratique dans quelle direction nous sommes en train d'aller et qu'il faut absolument agir. »
Il faut agir maintenant, appelle la Commission de l'océan Indien parce que ce qui se passe ici est « *en quelque sorte la bande-annonce tragique de ce que la planète entière est condamnée à vivre* ».

La situation sera encore plus grave dans quelques années

Lire aussi :

47 photos illustrent l'exposition de la COI « Les îles face au changement climatique » La 1ere.fr

Sahanala, l'agribusiness vertueux made in Mada

En créant son propre modèle économique – bio, intégration des producteurs à l'actionnariat, transformation locale, débouchés internationaux –, cette société malgache a tout pour séduire de grands clients.

EMRE SARI, À ANTANANARIVO

À Antananarivo, dans les bureaux de Sahanala, des piles de cartons vides comblent les espaces libres. « On expédie de la confiture de gingembre pour Biocoop, en France », explique Serge Rajaobelina, 53 ans, le président du conseil d'administration. C'est presque un coup de chance de le croiser à Antananarivo : il revient de brousse et y repart le lendemain. Toujours pour visiter et accompagner des paysans de Sahanala. Gingembre, vanille, maïs, noix de cajou, arachide, riz, girofle, poivre et même poulpe, tous les produits passent par le même modèle économique : l'établissement de liens avec des paysans, l'investissement dans un modèle bio et productif, si possible la transformation sur place et, surtout, des débouchés internationaux.

Créée en 2010, l'entreprise génère aujourd'hui 40 millions de dollars de chiffre d'affaires et emploie 2 500 personnes, couvrant 12 des 23 régions de Madagascar. « La base, c'est l'amélioration des conditions de vie des paysans afin de les faire passer d'un modèle de subsistance – où ils vivent sur un fil – à un modèle de vente », expose Serge Rajaobelina. La spécificité de Sahanala est que 80 % des 12 000 producteurs avec lesquels travaille la société en sont membres actionnaires. En matière de volumes, la production de vanille est passée de 200 kg les premières années à 200 tonnes aujourd'hui. « Pour le maïs, on produit 3 000 t aujourd'hui, contre 150 t il y a trois ans », poursuit-il. Quant aux entreprises clientes, elles bénéficient d'une chaîne de valeur connue, saine, et qui leur permet d'investir des segments de distributeurs et de consommateurs exigeants sur la traçabilité. Sahanala travaille déjà, entre autres, avec le groupe français L'Oréal, son compatriote Mane, et le géant américain de l'agrobusiness Archer Daniels Midland (ADM).



En 2020, Savan, filiale de Sahanala, a inauguré un nouveau site de production de vanille à Antsohihy.

Chaîne de valeurs saine

Sahanala est certifiée Fair Trade, Fair for Life, Global Gap et Grasp, et est labellisée HACCP (acronyme anglais pour Système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques) et ISO (Organisation internationale de normalisation). C'est dans la protection de l'environnement qu'elle prend ses racines. Après avoir travaillé aux États-Unis, Serge Rajaobelina fonde l'ONG Fanamby en 1997. Son but : préserver les zones situées en dehors des aires protégées officielles où se niche aussi une grande biodiversité.

Mais la lutte contre la coupe, le charbonnage et la culture sur brûlis se heurte au manque d'alternatives en matière de revenus. « On ne peut pas parler protection de l'environnement si les gens ont faim », résume ce fils d'un ancien gouverneur de la Banque centrale et ancien ministre des Finances de la Grande Île.

Ainsi, à Madagascar, un nombre incalculable de projets agricoles ont déjà échoué, malgré les millions de dollars alloués par de grands bailleurs de fonds. Principale raison de ces échecs : la méfiance des paysans vis-à-vis d'un étranger à leur terre, même s'il est malgache. « On ne leur dit pas : "On va vous aider", explique Serge Rajaobelina. La confiance vient une fois que l'on résout des problèmes, que l'on met en place des banques de semences, que l'on achète la production, qu'on leur demande de prendre des décisions parce qu'ils sont actionnaires, etc. »

Au sein du conseil d'administration de Sahanala, les agriculteurs sont réunis en fédérations en fonction de leur activité.

Alliances au long cours

La société a mis en place son propre modèle de partage des valeurs. Prenons l'exemple de 1 kg de vanille vendu 100 euros au client. Le coût de production tourne autour de 70 euros, comprenant les coûts de structure de Sahanala, le coût de transformation et l'achat de la vanille au producteur. Calculée sur ces 100 euros, une marge fixe de 8 % est reversée au paysan. Le reste du bénéfice est réinvesti dans Sahanala : dans la recherche et développement (R&D), l'acquisition de machines pour la transformation, d'infrastructures de base pour pallier le manque de route et la difficulté d'accès à l'énergie, etc.

En 2021, 46,3 % des bénéfices ont été alloués à la R&D, 24,9 % aux investissements sociaux (eau, énergie, éducation…) et 20 % à l'environnement. « C'est un système de vases communicants », souligne Serge Rajaobelina. Le bénéfice réalisé grâce à la vanille dans le Nord a ainsi permis d'acheter des machines pour transformer le maïs dans l'Ouest, pour la production de provende et d'huile.

Côté commercial, Sahanala installe des collaborations de long terme. Elle travaille depuis déjà huit ans avec Mane (l'une des plus grandes sociétés au monde de création d'arômes), sur la vanille, le gingembre et le zérumbet, une plante aromatique. L'Oréal lui achète de la vanille depuis cinq ans. Et, au début de 2022, elle a signé un accord avec ADM pour la création d'une nouvelle coentreprise, sous le nom de Savan. En 2020, Sahanala a par ailleurs créé une alliance avec Réfrigépêche, une entreprise malgache tournée principalement vers les marchés européens, pour exploiter la filière poulpe. « D'ici à mars 2023, nous aurons achevé à Vohémar [Nord-Est] notre propre usine de transformation, d'une capacité de 1 000 t, pour le poulpe mais aussi pour la langouste et la cigale de mer », ajoute Serge Rajaobelina.

Le bénéfice réalisé grâce à la vanille dans le Nord a permis d'acheter des machines pour transformer le maïs dans l'Ouest.

Reste à développer les marchés et les partenariats dans l'océan Indien. « Nous y travaillons, répond-il. Il y a beaucoup de concurrence d'Asie et d'Afrique du Sud. Mais, en fait, c'est assez simple : quand nous leur exposons nos pratiques, la plupart de nos interlocuteurs ouvrent très grand leur porte. »

Classement 2021 du PNUD : Maurice, seul pays d'Afrique avec un « IDH très élevé »



Classée 63e sur le plan mondial sur un total de 191 pays évalués, Maurice, seul pays d'Afrique avec un Indice de Développement Humain (IDH) très élevé, arrive en tête des 53 pays du continent africain. Tout juste au-delà du seuil minimal de 0,800, notre IDH, évalué à 0,802 dans le classement 2021 du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) sur une échelle de 0 à 1, nous place in extremis dans la catégorie des pays avec un IDH très élevé.

Fait sans précédent depuis la première publication du classement en 1990 : pour la deuxième année consécutive, le niveau moyen de l'IDH du PNUD a connu une baisse. Selon le classement 2021 rendu public, jeudi de la semaine dernière, l'IDH moyen est descendu au niveau qu'il était en 2016.

Pour le PNUD, cette baisse concerne 90% des 191 pays évalués à travers le monde. En cause : la crise économique mondiale résultant des conséquences de la pandémie, mais aussi l'instabilité due à des foyers de tension à travers la planète. Il est aussi souligné que la crise Covid a eu pour conséquence une diminution sensible de l'espérance de vie. Ce qui a eu une incidence sur le niveau général de l'IDH.

Mais dans tout cela, Maurice avec un IDH évalué à 0,802 sur une échelle s'étendant de 0 à 1, s'en tire tout à fait bien. Ce score permet tout juste au pays d'être classé dans la catégorie de ceux ayant un IDH très élevé, autrement dit, des pays avec un IDH au-delà du seuil minimal de 0,800. Le classement comprend trois autres catégories : IDH élevé, IDH moyen et IDH faible.

Classé 63e au plan mondial, notre pays est, en fait, le seul pays d'Afrique dans la catégorie de ceux avec un IDH très élevé dans ce classement 2021. Maurice est, par conséquent, en tête des 53 pays africains dans le classement, devant les Seychelles (72e mondial), l'Algérie (91e), l'Égypte (97e) et la Tunisie (97e). Tout en haut du classement mondial, la Suisse arrive première devant la Norvège, **Suite de l'article**

Entreprenariat : 183 PME bénéficiaires de l'appui du programme SME BLP

Le SME Business Linkage Program (SME BLP), est un projet qui participe à l'atteinte d'un des objectifs de la BAD sur le continent africain depuis sa création en 1964. À savoir la promotion de la croissance économique et le progrès social.

La représentation résidente de la BAD à Madagascar a présenté vendredi dernier les résultats à mi-parcours de ce programme destiné à soutenir la croissance des petites et moyennes entreprises (PME), à développer des économies d'échelle et à créer de meilleures opportunités d'emplois pour les femmes et les jeunes, dans les secteurs-clés pour le développement de Madagascar.

Trois composantes

Et les résultats sont plutôt encourageants avec 183 PME mises en œuvre ayant bénéficié d'appuis sous différentes formes. En effet, SME BLP est un programme qui comprend trois composantes concernant pratiquement tous les aspects du développement des PME. Elles visent l'accès au marché et au financement avec un objectif d'intervention auprès de 300 PME issues de tous secteurs dont 40% sont dirigées par des femmes et des jeunes, pour deux vagues de sollicitation de manifestation d'intérêt. Prévu se terminer en décembre 2023, le SME BLP a sélectionné, dans sa première année de mise en œuvre, 183 PME formelles sur 607 candidatures issues de toutes les régions, dont 141 ont pu participer de manière active aux différentes activités du programme. Pour la composante « accès aux compétences », les entreprises ont pu bénéficier d'un programme de renforcement de capacités. Le SME BLP a également réalisé des formations sur la culture entrepreneuriale, diagnostics, visites d'entreprises, élaboration de plan d'affaires, formations sur les compétences managériales, coaching et mentorat ainsi que d'une mise en relation commerciale.

Regional dialogue on accountability puts the spotlight on health, agriculture, women & youth



STUCK: Donkeys wait patiently in front of a cart full of water containers after a tyre burst while bewildered young girls try to figure out what to do next in Matebeleland, Zimbabwe, recently. A regional dialogue taking place in Johannesburg aims at asses

A three-day regional dialogue for non-state actors on accountability in the Southern Africa Development Community (SADC) region took place this week in Johannesburg, South Africa with regional and national civil society organisations and social movements keen to appreciate progress towards meeting the Regional Indicative Strategic Development Plan (RISDP).
According to a statement from the conveners, civil society organisations from across southern Africa met to assess progress of SADC in implementing its 10-year strategy, the RISDP covering the period 2020 to 2030.
The hybrid event, with a special focus on the importance of socially accountable public resource management in the region's development, ran parallel with regional and national meetings in Malawi, Mozambique, South Africa, Tanzania, Zambia and Zimbabwe, and virtual participation on Zoom.

The dialogue aimed at assessing progress in the implementation of the RISDP, noting achievements and highlighting challenges, with a particular focus on the health and agricultural sectors; as well as women and the youth. **Suite de l'article**

Quand le solaire est à son zénith



La première ferme solaire de Maurice, construite par GreenYellow OI en 2015, à Solitude, à quelques kilomètres au nord de Port-Louis.

GREENYELLOW

Implanté dans les îles du Sud-Est africain depuis 2015, GreenYellow est le leader de la production photovoltaïque dans la région. Son prochain grand chantier : le parc d'Arsenal, à Maurice, qui sera opérationnel au second semestre de 2023.

FRANÇOIS-XAVIER FRELAND

Si son relief, notamment avec le piton de la Petite-Rivière-Noire, exalte souvent les averses, Maurice bénéficie d'un bon ensoleillement quotidien, surtout du côté des Mascareignes, les côtes nord et ouest de l'île, là où, justement, vont bientôt débuter les travaux de la grande centrale solaire d'Arsenal, à quelques kilomètres au nord de Port-Louis. Aux commandes du projet : GreenYellow Océan Indien, implanté depuis 2015 dans la région. L'entreprise est une filiale de GreenYellow, créé en 2007 par le groupe français Casino pour auto-électrifier ses centres commerciaux en y installant des panneaux solaires sur le toit.

« GreenYellow est déjà devenu leader de la production photovoltaïque dans la région avec plus de 100 mégawatts [MW] de puissance installée, confirme Benoît Regnard, directeur commercial et du développement pour Maurice. Notre entreprise compte déjà 8 projets à Maurice, 29 à La Réunion et à Mayotte, et 8 à Madagascar [dont une ferme solaire de 30 hectares à Ambatolampy, à 68 km au sud d'Antananarivo, d'une puissance installée de 20 MW]. Nous employons au total 60 personnes, dont 30 sont déjà affectées à Maurice pour nos futures activités. Avec plus de 25 200 panneaux photovoltaïques installés sur 15 ha, la centrale d'Arsenal, dont le raccordement au réseau est prévu dans le courant du deuxième semestre de 2023, devrait produire 20 gigawattheures (GWh) par an et alimenter en électricité environ 4 500 foyers. C'est un bon début, car les autorités mauriciennes ont beaucoup d'ambition en la matière. » Et comme à quelque chose malheur est bon, la hausse des prix des hydrocarbures et des énergies fossiles depuis le début de la guerre russo-ukrainienne a incité les autorités mauriciennes à donner un coup d'accélérateur au développement des énergies renouvelables. Elles veulent désormais que, d'ici à 2030, 60 % de l'électricité produite soit issue de sources renouvelables, principalement solaire.

Vers l'autosuffisance

GreenYellow OI a déjà construit en 2015 la première ferme solaire de Maurice, à Solitude, à quelques kilomètres au nord d'Arsenal. Ce parc de 20 ha, qui compte 60 000 panneaux, pour une capacité de 16 MW, alimente le réseau du Central Electricity Board (CEB), l'entité qui gère l'électricité à Maurice, dont la majeure partie est encore produite par des centrales thermiques fonctionnant au fioul ou au charbon. « Les autorités mauriciennes montrent une vraie volonté d'augmenter la part du renouvelable dans leur mix énergétique. Or le photovoltaïque permet de réduire considérablement l'empreinte carbone. Et l'ensoleillement dont bénéficie l'île ouvre de grandes perspectives à Maurice, qui a besoin d'atteindre l'autosuffisance énergétique pour casser les prix. »

Pour réduire la dépendance du pays aux énergies fossiles, le CEB a par ailleurs lancé des appels d'offres pour la construction de deux autres centrales solaires avec stockage. « De bonnes mesures sont prises actuellement en matière d'énergies renouvelables, et l'objectif est très ambitieux, confirme Jean-Claude de L'Estrac, ancien ministre mauricien de l'Industrie et ex-secrétaire général de la Commission de l'océan Indien. Cet objectif peut être atteint à condition d'y mettre les moyens. C'est malheureusement l'éternel problème de Maurice : les autorités parlent, promettent beaucoup et attendent trop des bailleurs de fonds. C'est valable dans tous les domaines. » ●

Conseil communautaire de la Cinor : conduire une véritable politique de Transition écologique



Avant la 4ème séance du Conseil communautaire, le bureau communautaire s'est réuni et a validé la création de 2 postes de chargés de mission pour deux projets d'envergure régionale : – Baobab/TCSP Est – Aménagement économique de la plaine de Gillot. La Cinor passe à la vitesse supérieure sur ces deux rendez-vous importants pour notre territoire.
En 2021, la part de nos déchets valorisés augmente de 41% par rapport à 2020, alors que globalement le ratio de déchets collectés en 2021 revient au niveau de 2019, après une année 2020 particulière, le geste de tri devient encore plus important et perspicace. 45% de nos déchets collectés sont valorisés. Début de collecte de biodéchets, augmentation quantitative et qualitative des bacs jaunes, accroissement de la collecte de verre, d'encombrants, de déchets métalliques… 68% de nos déchets collectés sont triés et traités par le centre de valorisation multifilière, 32% font l'objet directement d'une valorisation matière et organique. La collectivité continuera à investir dans de nouveaux moyens et à sensibiliser les administrés pour la poursuite de l'amélioration nécessaire de cette mission. Nous sommes en parfaite cohérence avec nos 23ème et 25ème engagements de mandat : réfléchir à la gestion des déchets à l'échelle de l'île pour bâtir une cohérence d'action et encourager l'implication citoyenne à la réduction des déchets.

Entre potabilisation et assainissement, toujours plus d'investissements pour une mission d'intérêt général afin de préserver notre eau comme une ressource précieuse.

L'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable sur le territoire est un constat évident, même s'il reste encore des marges d'amélioration compte tenu du transfert encore récent de cette compétence. Les recettes de la collectivité financent une politique volontariste d'investissements qui participe à la lutte contre les gaspillages et les fuites, à l'extension du réseau de collecte des eaux usées. **Suite de l'article**

Le projet « Restauration et exploitation durable des mangroves » est lancé

19/09/2022 Mmagaza



Mercredi dernier a été lancé le projet pilote de « Restauration et exploitation durable des mangroves » de la ville d'Iconi par le ministre de l'Environnement M. Houmed Msaidié, en présence des cadres, notables et la participation de certains représentants du corps diplomatique comme l'ambassadeur de la Tanzanie.

La mangrove lagunaire est un système qui joue un rôle important à la fois écologique et socio-économique. La mangrove lagunaire d'Iconi située sur le site de Kwabe, est un écosystème qui joue un rôle important à la fois écologique et socio-économique. En effet, il reste un habitat naturel caractérisé principalement par la forte production biologique. Il reste également une zone d'accueil d'une grande importance pour l'avifaune, d'autant plus un milieu favorable pour le développement de l'aquaculture.

En outre, la mangrove lagunaire joue un rôle essentiel par rapport au développement larvaire de nombreuses espèces marines. Et c'est avant tout une barrière naturelle qui protège la côte contre la montée des eaux marines. Il faut noter, par ailleurs, que le paysage hors du commun de la lagune d'Iconi constitue un attrait touristique majeur pour le développement écotouristique de la commune. Les objectifs de ce projet sont entre autres de renforcer la gestion intégrée des zones côtières, mettre en œuvre des activités innovantes de restauration et de gestion durable des écosystèmes marins et côtiers, développer des activités génératrices de revenu liées à l'écotourisme marin et améliorer la production et la vulgarisation des techniques d'élevage du poisson Tilapia nilotica.

Suite de l'article